



Bruges

Le 3 août 2023

DEC-2023-67

PTO / Centre commande publique / SP

DÉCISION

VU la délibération du Conseil Municipal (n° 2020.03.05) en date du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'arrêté du Maire (n° PERM-2022-108) en date du 25 Août 2022, reçu à la Préfecture de la Gironde le 09 septembre 2022, portant délégation de fonction à M. Pierre CHAMOULEAU, neuvième adjoint au Maire, délégué à l'administration générale, à la citoyenneté et à la commande publique,

CONSIDERANT que la Ville de Bruges souhaite faire appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier de la Ville

CONSIDERANT la proposition de contrat présentée par le cabinet ALIENOR (SIRET 909 814 501 00013), domicilié 4 avenue de la Crabette à Pessac (33600), représenté par Sébastien BOISSEAU – Président Associé, pour un montant global forfaitaire décomposé comme suit :
Phase diagnostic fonctionnel et technique : 13 640 € HT soit 16 368 € TTC et Phase Elaboration du schéma directeur : 14 260 € HT soit 17 112 € TTC pour un montant total de 27 900 € HT soit 33 480 € TTC.

Le Maire **DECIDE** :

- **De signer** le marché valant cahier des charges relatif à une mission d'A.M.O. pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier avec le cabinet ALIENOR, d'une durée de 6 mois à compter de la date de notification du contrat.
- **De payer** à réception d'une facture, le montant global forfaitaire décomposé comme suit :
 - Phase diagnostic fonctionnel et technique : 13 640 € HT soit 16 368 € TTC
 - Phase élaboration du schéma directeur : 14 260 € HT soit 17 112 € TTCpour un montant total de 27 900 € HT soit 33 480 € TTC.

Les dépenses sont inscrites sur le budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.



Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,

Pierre CHAMOULEAU

Des réunions intermédiaires et une réunion de présentation sera prévue pour rendre les conclusions de nos études.

4 Proposition financière

VILLE DE BRUGES (33)							ALIENOR
AMO SCHEMA DIRECTEUR							AMO
Immobilier BRUGES							
		Conduite d'opération		Schéma directeur		Montant Total € H.T	
		Sébastien BOISSEAU		Laurence Régnier			
Désignation	Type	Nb jour (620 € H.T/j)	Montant € H.T	Nb jour (620 € H.T/j)	Montant € H.T		
PHASE 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL et TECHNIQUE							
Réunion de démarrage		1,0 j	620,00 €	1,0 j	620,00 €	1 240,00 €	
Visites des sites et audit besoins		0,5 j	310,00 €	8,0 j	4 960,00 €	5 270,00 €	
Analyse et Etat des lieux		1,0 j	620,00 €	9,5 j	5 890,00 €	6 510,00 €	
Réunions de travail intermédiaire		0,5 j	310,00 €	0,5 j	310,00 €	620,00 €	
PHASE 2 - ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR							
Proposition de pistes d'intervention sur chaque site		1,0 j	620,00 €	12,5 j	7 750,00 €	8 370,00 €	
Pré-faisabilité sur 6 items demandés par la ville		0,0 j	- €	6,0 j	3 720,00 €	3 720,00 €	
Chiffrage - économie de la construction		2,5 j	1 550,00 €	0,0 j	- €	1 550,00 €	
Réunion de présentation		0,5 j	310,00 €	0,5 j	310,00 €	620,00 €	
Montant total H.T		6,0 j	4 340,00 €	38,0 j	23 560,00 €	27 900,00 €	
					TVA 20%	5 580,00 €	
					Montant total TTC	33 480,00 €	